

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
PRÉAVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT D'IMPÔTS FONCIERS

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, Me **MARIE-JOSÉE BEAULIEU**, secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau, aux fins de la vente des immeubles pour non-paiement des taxes, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les articles 1022 et suivants du code municipal, au Centre récréatif et communautaire de la Vallée-de-la-Gatineau, 5 rue de la Polyvalente, Gracefield, Québec, **JEUDI, LE 7 NOVEMBRE 2024 à 10h00**, pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées, avec les frais encourus, avant la vente. Le paiement préalable ou le montant d'adjudication est payable en comptant (montant maximal en argent comptant de 7 499,00 \$) ou traite bancaire à l'ordre de *RPGL en fidéicommis*.

MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA

129, chemin du Lac-Long	Taxes municipales :	2 812,87\$
No de rôle : 3718-88-8 04	Taxes scolaires :	98,42\$
Lot : 4 991 048	Frais :	1 202,54\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de	Greffe, Article 11 :	130,70\$
Gatineau	TOTAL	4 487,53\$

Propriétaires : Francine Pétrin et Michel Leblanc

TPS et TVQ à déterminer

MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

246 route 105	Taxes municipales :	465,73\$
No de rôle : 4420-22-4146	Taxes scolaires :	,00\$
Lot : 4 988 798	Frais :	1 132,85\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de	Greffe, Article 11 :	55,25\$
Gatineau	TOTAL	1 896,83\$

Propriétaire : Michel Richard

TPS et TVQ à déterminer

Zonage agricole en tout ou en partie

MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE

89, chemin du Lac-de-l'Achigan	Taxes municipales :	2 114,11\$
No de rôle : 6040-86-5858	Taxes scolaires :	,00\$
Lot : 4 559 043, 4 559 305, 4 559 310	Frais :	1 152,05\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de Gatineau	Greffe, Article 11 :	105,27\$
	TOTAL	3 614,43\$

Propriétaire : Stéphanie Langevin

TPS et TVQ à déterminer

MUNICIPALITÉ DE GRAND-REMOUS

chemin des Quatre-Pattes	Taxes municipales :	88,80\$
No de rôle : 4668-47-1367	Taxes scolaires :	,00\$
Lot : 4 779 262	Frais :	1 133,85\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de	Greffe, Article 11 :	43,97\$
Gatineau	TOTAL	1 509,62\$

Propriétaire : 9148-6985 Québec Inc.
a/s Luc Gendron

TPS et TVQ à déterminer

chemin Bourque	Taxes municipales :	1 115,97\$
No de rôle : 4764-27-1356	Taxes scolaires :	56,66\$
Lot : 4 700 014	Frais :	1 138,85\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de	Greffe, Article 11 :	76,63\$
Gatineau	TOTAL	2 631,11\$

Propriétaire : 9148-6985 Québec Inc.
a/s Luc Gendron

TPS et TVQ à déterminer

chemin des Quatre-Pattes	Taxes municipales :	464,80\$
No de rôle : 4668-75-2376	Taxes scolaires :	,00\$
Lot : 4 167 589, 4 167 602, 5 685 311	Frais :	1 135,85\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de Gatineau	Greffe, Article 11 :	55,31\$
	TOTAL	1 898,96\$

Propriétaire : 9148-6985 Québec Inc.
a/s Luc Gendron

TPS et TVQ à déterminer

route Transcanadienne	Taxes municipales :	30,30\$
No de rôle : 5063-09-5001	Taxes scolaires :	,00\$
Lot : 4 168 089	Frais :	1 135,85\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de	Greffe, Article 11 :	42,27\$
Gatineau	TOTAL	1 451,42\$

Propriétaire : Lucien Simard
a/s Annie Légaré

TPS et TVQ à déterminer

46 chemin Tourangeau	Taxes municipales :	7 266,35\$
No de rôle : 5375-05-419	Taxes scolaires :	1 253,17\$
Lot : 6 586 607	Frais :	1 134,85\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de	Greffe, Article 11 :	296,92\$
Gatineau	TOTAL	10 194,29\$

Propriétaire : Julie Tanguay

PAYÉ

chemin Baskatong	Taxes municipales :	254,72\$
No de rôle : 5064-31-2778	Taxes scolaires :	,00\$
Lot : 4 168 078	Frais :	1 133,85\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de	Greffe, Article 11 :	48,95\$
Gatineau	TOTAL	1 680,52\$
Propriétaire : Michael Jason Walcot		

TPS et TVQ à déterminer

MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE

chemin de la Tranquilité	Taxes municipales :	34 119,93\$
No de rôle : 5288-99-0728	Taxes scolaires :	95,68\$
Lot : 6 510 649	Frais :	1 145,85\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de	Greffe, Article 11 :	1 068,13\$
Gatineau	TOTAL	36 672,59\$
Propriétaire : 4058771 Canada inc.		

TPS et TVQ à déterminer

6A-6C chemin Crepin	Taxes municipales :	6 157,73\$
No de rôle : 4991-19-3445	Taxes scolaires :	2 365,28\$
Lot : 5 280 269	Frais :	1 151,05\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de	Greffe, Article 11 :	297,51\$
Gatineau	TOTAL	10 214,57\$
Propriétaire : Eugène Dumas		

17 chemin Lesage	Taxes municipales :	2 547,24\$
No de rôle : 5787-52-1998	Taxes scolaires :	173,15\$
Lot : 5 281 288	Frais :	1 132,85\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de	Greffe, Article 11 :	122,89\$
Gatineau	TOTAL	4 219,13\$
Propriétaire : Tyler Éthier		

MUNICIPALITÉ DE LOW

chemin Rochon	Taxes municipales :	544,64\$
No de rôle : 3773-61-6871	Taxes scolaires :	,00\$
Lot : 5 161 870	Frais :	1 145,05\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de	Greffe, Article 11 :	57,98\$
Gatineau	TOTAL	1 990,67\$
Propriétaire : Chantal Pilon		

TPS et TVQ à déterminer

MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON

27 rue Principale Nord	Taxes municipales :	1 389,81\$
No de rôle : 3955-77-2357	Taxes scolaires :	25,28\$
Lot : 3 319 812	Frais :	1 201,37\$
Cadastre du Québec	Greffe, Article 10 :	243,00\$
Circonscription foncière de	Greffe, Article 11 :	85,78\$
Gatineau	TOTAL	2 945,25\$
Propriétaire : James Stewart		

TPS et TVQ à déterminer

GATINEAU, le 4 novembre 2024

Me MARIE-JOSÉE BEAULIEU
Secrétaire-trésorière de la Municipalité
régionale de comté de la Vallée-de-la-
Gatineau aux fins de la vente des
immeubles pour non-paiement des taxes

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ QUE :

- Les immeubles mentionnés sont assujettis à toutes servitudes actives, passives, apparentes ou occultes affectant les propriétés;
- Les immeubles sont vendus sans aucune garantie légale, notamment de contenance, de qualité du sol et de bâtiment et sont acquis aux risques et périls de l'acheteur;
- La *Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents* prévoit qu'une personne qui ne réside pas au Québec ne peut, sans l'autorisation de la commission, faire directement ou indirectement l'acquisition d'une terre agricole;
- Pour toute information relativement au zonage, veuillez vous référer à la municipalité concernée;
- Le prix d'adjudication devra être payé immédiatement en argent comptant (montant maximal en argent comptant de 7 499,00 \$) ou traite bancaire à l'ordre de « RPGL en fidéicommiss », à défaut de quoi l'immeuble sera remis immédiatement en vente. Dans certains cas, la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) devront être payées. En ce cas, un adjudicataire inscrit auprès du gouvernement eu égard à ces taxes devra fournir ses numéros d'inscription à celles-ci;
- Tout adjudicataire doit présenter deux (2) pièces d'identités jugées valables, dont une (1) avec photo. S'il s'agit d'une compagnie de droit privée, une copie de la charte, une procuration autorisant le mandataire d'agir, ainsi que deux (2) pièces d'identités jugées valables, dont une (1) avec photo du mandataire seront requises, à défaut de quoi l'immeuble sera remis immédiatement en vente;
- Tous les immeubles ainsi vendus sont sujets au droit de retrait d'un (1) an prévu à l'article 1057 du Code municipal;
- Tout paiement préalable doit être effectué au bureau de RPGL, 283, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, en argent comptant (montant maximal en argent comptant de 7 499,00 \$) ou traite bancaire à « RPGL en fidéicommiss » ;